

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr

Vivre Autrement

Fillon & Le Pen gates ont l'incroyable talent de mobiliser tous nos neurones afin que nous ne puissions analyser les programmes des autres candidats. Ayons conscience de cette manipulation et forçons-nous à les étudier. Rappel: les seuls journaux indépendants sont: le Canard enchaîné, Charlie hebdo, le Monde diplomatique et le 1. Vivre Autrement soutient différents candidats dont voici la liste : J.L Mélenchon, B Hamon, E. Macron ainsi que les autres candidats de la gauche . Nous restons fidèles aux valeurs qui nous ont toujours animés: la solidarité, l'éducation, le sport, la préservation des écosystèmes, la sécurité, la culture, le droit pour tous au logement, notre système de santé, le développement économique et la construction d'une Europe sociale. En ce qui concerne les émoluments de nos élus, nous souhaitons des contrôles réguliers, une transparence et un arrêt immédiat de ces enveloppes parlementaires distribuées dans une totale liberté à telle ou telle commune. Au dernier conseil municipal, la commune quémande auprès de Mme Kosciusko et de Mr Delahaye des milliers d'euros pour s'acheter un véhicule. Les bras m'en tombent. Qui peut faire ce qu'il veut avec l'argent public et choisir son destinataire ?

Texte limité conformément au règlement intérieur.

Cordialement.
Véronique Pujol



EDVDB

Comme dit la chanson "et ça continu encore et encore." dans le chapitre des incompréhensions pourquoi la municipalité achète 108m² pour 194 400 € soit 1800 €/m² alors qu'elle cède 140m² pour 11 000 € soit 78,57 €/m². L'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales indique qu'il est nécessaire de préciser les caractéristiques de la cession du bien privé communal. Par conséquent nous aimerions connaître le devenir de cette parcelle, car si le futur acquéreur compte augmenter sa constructibilité selon la loi ALUR le prix consenti nous semble très éloigné de la réalité du foncier urbisylvain dont la moyenne au m² est 320 €. Pourquoi ne pas traiter nos propres acquisitions pareillement ce qui minimiserait notre surendettement. Monsieur le Maire, il semble que vous n'attachiez pas beaucoup d'intérêt au budget communal et que les emprunts (le dernier à hauteur de 460 000 €) servent à acquérir au prix fort des structures pour lesquelles vous n'avez pas estimé les coûts de fonctionnement, ni même la capacité de remboursement. Il est vrai que vous vous vantez d'avoir une capacité de désendettement de 14 ans, sans préciser que ce nouvel emprunt nous amènera à 15 années, durée qui se trouve être la limite communale de la mise sous tutelle.

Jocelyne CLOIREC
edvdb91620@gmail.com



EXPRESSION DES CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

UCVB

L'hiver s'éloigne et le printemps approche. Mais notre ville n'était pas pour autant en hibernation. Quel dynamisme, entre les programmes immobiliers en bordure de la RN20 livrés et habités, ou sur le point d'être achevés, tandis que d'autres commencent leurs constructions. Le rajeunissement de ces constructions transforme agréablement le paysage de nos entrées de ville. Sans oublier notre centre-ville avec un nouveau commerce fraîchement inauguré mais aussi, et surtout, le centre médical Ambroise Paré qui se remplit doucement mais sûrement. Déjà trois médecins et un quatrième en cours de recrutement. Dans le domaine de la culture et de l'animation, le Salon des Artistes locaux a remporté un beau succès, tout comme le carnaval, avec le pauvre Bineau qui finit toujours très mal et la brocante qui anime le centre-ville. Retrouvez également Escal'N Jazz, notre festival de Jazz, et plus tard cette année, la commémoration des 100 ans de la naissance de Constantin Andréou. Alors oui, nous pouvons affirmer que notre ville est dynamique : elle évolue pour et avec ses habitants.

Pour la liste UCVB,
Dimitri LAVRENTIEFF
Adjoint au maire



Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : ☎ 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Adjoints au maire :

Jacky Carré, Travaux, voirie, bâtiments publics, sécurité des bâtiments
Anne Berchon, Petite enfance et jeunesse
Frédéric Delattre, Éducatif
Martine Peureux, Culture, associations culturelles, festivités et jumelage
Marcel Brun, Finances et infrastructures
Marie-Claude Mortier, Sports
Dimitri Lavrentieff, Communication, nouvelles technologies, liaison avec les habitants des quartiers
Marie-Claude Karnay, Solidarité et affaires sociales

Conseillers municipaux :

Michel Charlot, Urbanisme
Christelle Derchain, Environnement, cadre de vie, liaisons douces
Stéphanie Régnauld
Maurice Bourdy, Suivi technique des manifestations culturelles et sportives, cérémonies commémoratives, sécurité des bâtiments
Natacha Boullié, Relations avec les commerçants locaux et la chambre de commerce et d'industrie

Claude Lepetit, Affaires communales relatives à certaines missions financières
Catherine Jouan, Relations avec les bailleurs sociaux, instruction des demandes de logements aidés
Ibrahim Osseni, Développement économique
Nicole Lebon, Emploi et insertion
Patrick Bourillon, Déploiement des manifestations culturelles et sportives
Eliane Ciret, Relations avec le CLIC, portage des repas, aide à domicile

Claude Thiroux,
Noëlle Michard, Relations avec les seniors, suivi des manifestations locales destinées aux seniors
Robert Arnould-Laurent, Très haut débit, système d'informations géographiques (SIG)
Sylvie lafrate, Mutualisation des services, optimisation des moyens dans le domaine des ressources humaines
Véronique Pujol
Micheline Gesbert
Reynald Bianchet
Arnaldo Giarnama
Jocelyne Cloirec